

AVIS DE MOTION.

39.—De M. l'échevin Houlé, à l'effet d'émettre un emprunt pour la construction d'égoûts.

ORDRE DU JOUR.

40.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin Mayrand, re referendum relativement à l'abolition du Bureau des Commissaires,

Sur proposition de M. l'éch. MAYRAND, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de dire, à la prochaine séance du Conseil, ce qu'il entend faire pour se conformer à la résolution du Conseil, priant le Bureau des Commissaires de voter les fonds pour un referendum populaire sur l'abolition du Bureau des Commissaires.

41.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin Giroux, à l'effet d'imposer une amende aux Commissaires dans certains cas.

Sur proposition de M. l'éch. GIROUX, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que ledit avis de motion soit renvoyé à la Commission de Législation pour étude et rapport.

42.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin L. A. Lapointe, pour l'adoption d'un règlement, re raccordements avec le réseau de conduits souterrains.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité reçoive instruction de rédiger un projet de règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

43.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de lire une 1ère, une 2ème et une 3ème fois un projet de règlement amendant le Règlement No 318, re plomberie.

Son Honneur le Maire ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin St-Pierre, Maire-Suppléant, le remplace au fauteuil.

Ledit projet de règlement est alors lu une 1ère fois.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que la Règle 84 soit suspendue et que ledit projet de règlement soit maintenant lu une 2ème et une 3ème fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit projet de règlement en 2ème lecture, et les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit projet de règlement est ensuite lu une 2ème fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit maintenant lu une 3ème fois.

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une 3ème fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

44.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de lire une 1ère, une 2ème et une 3ème fois un projet de règlement, re construction des édifices sur l'avenue de Lorimier.

Ledit projet de règlement est en conséquence lu une 1ère fois.

Sur proposition de M. l'éch. MAYRAND, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que la Règle 84 soit suspendue et que ledit projet de règlement soit maintenant lu une 2ème et une 3ème fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit projet de règlement en 2ème lecture, et la section 1 étant lue,

NOTICE OF MOTION.

39.—By Ald. Houlé, for a loan re construction of sewers.

ORDER OF THE DAY.

40.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Mayrand, re referendum in connection with the abolishment of the Board of Commissioners.

On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to inform the Council at its next meeting, as to what they propose to do to comply with the resolution of the Council requesting the Board of Commissioners to vote the necessary funds for a popular referendum on the abolishment of the Board of Commissioners.

41.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Giroux to impose a fine upon the Commissioners in certain cases.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That said notice of motion be referred to the Legislation Committee for examination and report.

42.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. L. A. Lapointe for a by-law re connections with underground conduit system.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft a by-law accordingly, to have the same printed and to give it its rank on the order of the day.

43.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law 318 re plumbing,

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. St-Pierre, Acting Mayor, took the Chair.

Said by-law was then read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That Rule 84 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

44.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law re erection of buildings on de Lorimier avenue.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That Rule 84 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and

Section 1 being read,